



**Réunion de lancement de l'Etude de préfiguration du Fonds
Bleu pour le Bassin du Congo, prélude à la cérémonie de
signature du contrat**

Brazzaville, République du Congo, Hôtel Radisson Blu, 4-5 avril 2019

COMPTE RENDU

1. En prélude à la signature du contrat entre le PNUD Maroc et le Cabinet Ernst & Young (EY) et son endossement par la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC) et le 4C Maroc, il s'est tenu du 04 au 05 avril 2019 à Brazzaville, République du Congo, sur invitation de Madame Arlette SOUDAN-NONAUT, Ministre du Tourisme et de l'Environnement, Coordinatrice Technique de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC) et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC), la réunion de lancement de l'Etude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.
2. Cette réunion a été organisée avec l'appui du programme PNUD/4C Maroc financé par le Gouvernement allemand, ainsi que celui du PNUD Congo, et avec la collaboration technique du Centre des Compétences en Changement Climatique Maroc (4C Maroc), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et son institution spécialisée la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). Elle était inscrite dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration des Chefs d'Etat de la Commission Climat du Bassin du Congo signée le 29 avril 2018 à Brazzaville et du processus d'accélération de l'opérationnalisation du F2BC.
3. Son objectif était de lancer l'étude de préfiguration, et de valider l'approche méthodologique, le calendrier d'exécution et les résultats attendus de cette étude de préfiguration à réaliser par le Cabinet EY.
4. Ont pris part à la réunion :
 - les Points focaux Fonds Bleu des pays membres de la CCBC ;
 - les représentants des missions diplomatiques: République du Cameroun, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, , République du Rwanda, République du Tchad et le Royaume du Maroc, membre associé originel ;
 - Les représentants des Partenaires Techniques et Financiers: 4C Maroc et PNUD ;
 - les représentants des organisations internationales et régionales: FAO, PAM, BDEAC, BAD, CEEAC, COMIFAC, CEMAC.
 - les représentants de la Présidence, de la Primature et du Ministère du Tourisme et de l'Environnement de la République du Congo;
 - les personnes ressources : l'Ambassadeur Tosi MPANU MPANU et le Pr KAVOUR KAVUNGA Roger ;

- les représentants de la société civile et des peuples autochtones ;
- les représentants des cabinets EY et INNFACT ainsi que leurs experts techniques.

La liste des participants est jointe en annexe.

5. La Cérémonie d'ouverture a été ponctuée par cinq (5) allocutions prononcées par Monsieur Patrice LEFEU, représentant du Cabinet EY, Madame Rajae CHAFIL, Directrice du 4C Maroc, Monsieur Honoré TABUNA, Représentant du Secrétariat général de la CEEAC, Madame Martine THERER, Représentante Résidente du PNUD au Maroc, et Madame **Arlette SOUDAN-NONAUULT**, Ministre du Tourisme et de l'Environnement, Coordinatrice Technique de la CCBC.
6. Après avoir remercié les Autorités congolaises à la tête desquelles se trouve Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo, les quatre premiers intervenants ont tous félicité Madame Arlette SOUDAN-NONAUULT, Ministre du Tourisme et de l'Environnement, Coordinatrice Technique de la CCBC dont le dynamisme et l'engagement ont permis de réaliser des avancées significatives dans le processus d'opérationnalisation du F2BC. Tous se sont engagés, à ne ménager aucun effort pour accompagner et soutenir la Coordination technique de CCBC dans la réalisation de l'étude.
7. Dans son discours d'ouverture, Madame Arlette SOUDAN-NONAUULT, Ministre du Tourisme et de l'Environnement, Coordinatrice technique de la CCBC, a d'abord souhaité, au nom de Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo, la bienvenue à Brazzaville, en terre congolaise, à tous les participants ayant répondu à son invitation. Elle a ensuite remercié particulièrement le PNUD (Maroc, Congo et New York), le 4C Maroc et les organisations sous régionales (CEEAC et COMIFAC), dont le soutien constant depuis Marrakech a permis la finalisation à New York du processus de recrutement ayant débouché sur la sélection du Cabinet EY pour la réalisation de l'étude.
8. Après avoir rappelé clairement les enjeux et les objectifs de la CCBC et du F2BC, Madame la Ministre a souligné l'importance de ce Fonds pour le développement de l'économie bleue dans les pays concernés.

9. Ensuite, elle a invité les Partenaires au développement à rejoindre le Royaume du Maroc et le PNUD pour apporter leur soutien technique et financier en complément des efforts déjà consentis par les Etats pour le financement des prochaines étapes de l'opérationnalisation de la CCBC et du F2BC.
10. Enfin, elle a déclaré ouverte, au nom de Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo, la réunion de lancement de l'étude de préfiguration du F2BC.
11. A la fin de la cérémonie d'ouverture, un bureau des travaux a été mis en place et composé comme suit :
 - Présidence : Congo
 - Vice-présidence : 4C Maroc
 - Modérateur: CEEAC
 - Secrétariat : COMIFAC, PNUD, Cabinet EY
12. Après l'amendement et l'adoption de l'agenda de la réunion, une présentation sur les objectifs et résultats attendus a été faite par le cabinet EY.
13. Le rappel des enjeux et des dates clés du processus d'opérationnalisation de la CCBC et du F2BC a été fait.
14. Le rôle de chacune des parties prenantes au cours de la réalisation de l'étude de préfiguration a été clarifié conformément au Mémoire d'entente signé entre la CCBC et le 4C Maroc.
15. Le schéma organisationnel y afférent est joint en annexe et est résumé comme suit :
 - le livrable est envoyé par le cabinet EY à la CCBC, au 4C Maroc et au PNUD ;
 - la CCBC envoie le livrable aux Ministres en charge du dossier avec copie aux Points focaux des pays membres;
 - les observations des pays sont centralisées par la CCBC et le 4C Maroc qui peut faire des propositions d'amendement;
 - la CCBC envoie le livrable contenant tous les amendements au PNUD;

- le PNUD l'envoie ensuite au cabinet EY pour prise en compte ;
- le cabinet EY renvoie le livrable corrigé sur la base des observations formulées au PNUD avec copie à la CCBC et au 4C Maroc, dans un délai maximum de 15 jours.

16. Selon les points inscrits dans l'agenda, le cabinet EY a fait une présentation sur les Lots 1 et 2. Au terme des échanges et discussions les participants ont formulé les recommandations suivantes à ce dernier:

Pour le lot 1 Plan d'investissement :

- prendre en compte les 24 programmes sectoriels de l'économie bleue adoptés par les Ministres et les CDN des pays;
- proposer des projets autres que ceux inscrits dans les CDN, s'ils sont en droite ligne avec les objectifs de l'étude, pour un apport supplémentaire du cabinet ;
- faire ressortir dans les analyses de maturité des projets les critères de développement durable ;
- intégrer la compensation carbone dans les projets à sélectionner pour alimenter le pipeline de projets ;
- tenir compte et s'appropriier tous les textes qui portent la CCBC et le F2BC pour une meilleure prise en compte des attentes des Etats et de leurs spécificités (politiques, institutionnelles et techniques) et pour une gestion appropriée de la conduite de l'étude ;
- faire valider par les membres de la CCBC, avant le début de la sélection des projets, la grille des critères de maturité et de bancabilité des projets proposée par le cabinet EY.

Pour le Lot 2 Véhicule financier :

- impliquer les analystes financiers des organisations sous-régionales ou régionales d'Afrique et les Ministères en charge des finances des pays membres de la CCBC dans le processus de définition du véhicule financier;
- prendre en compte les projets présentant un caractère sous-régional;
- partager les questionnaires d'enquête préalablement avec les parties prenantes pour un enrichissement éventuel et approbation ;
- envisager un mécanisme de coopération entre le F2BC et les principaux instruments et acteurs financiers régionaux et internationaux pouvant intervenir dans la région;

17. S'agissant du périmètre géographique de l'étude, la CCBC recommande qu'il soit élargi aux 16 pays membres.

Les participants ont remercié le Gouvernement et le Peuple congolais pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

Ils ont exprimé leur gratitude à Madame Arlette SOUDAN-NONAUT, Ministre du Tourisme et de l'Environnement, Coordinatrice technique de la Commission Climat du Bassin du Congo.

Fait à Brazzaville, le 5 avril 2019

Les Participants